

Si aucun de ces systèmes, maçonniques ou paramaçonniques, n'a de rapport direct avec le RER, leur ensemble touffu désigne bien les contours flous d'un monde intellectuel complexe, d'un milieu humain tourmenté, et peut-être d'un réseau de correspondances où devait se développer, dans la mouvance de ce premier illuminisme maçonnique, la « franc-maçonnerie illuministe et mystique » par excellence<sup>1</sup>, c'est-à-dire la maçonnerie rectifiée.

C'est du reste à Lyon, lieu des derniers exploits de Cagliostro avant sa chute finale, que s'illustrèrent, au tournant des années 1770, ses principaux protagonistes.

## Chapitre IV

### LES PÈRES FONDATEURS : MARTINÈS DE PASQUALLY, JEAN-BAPTISTE WILLERMOZ, LOUIS-CLAUDE DE SAINT-MARTIN

Pour reprendre l'expression si heureuse de l'un des meilleurs connaisseurs des sources, de l'histoire et de la doctrine du RER, Robert Amadou<sup>1</sup>, ce Rite doit ses caractéristiques majeures à ses « Trois Grandes Lumières » : Martinès de Pasqually, maçon théurge et prophète improbable ; Jean-Baptiste Willermoz, archiviste impeccable, organisateur sans égal, infatigable « homme de désir » ; Louis-Claude de Saint-Martin enfin, le « Philosophe Inconnu », celui que Joseph de Maistre décrira comme « *le plus instruit, le plus sage et le plus élégant des théosophes modernes* »<sup>2</sup>.

Leurs contributions respectives, en partie mêlées comme le furent leurs vies, sont cependant chacune marquées d'un sceau particulier et, pourrait-on dire, d'un charisme spécifique. C'est dans l'unité indivise de leur travail commun, avec ses hésitations, ses retards et ses remords, que doit s'envisager la maçonnerie rectifiée,

1. Les notices qu'il a consacrées à ce sujet dans le *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, op. cit., demeurent des références de premier ordre. Cf. notamment les entrées : « Chevalier bienfaisant de la Cité sainte », « Grande Profession », « Martinès de Pasqually », « Louis-Claude de Saint-Martin ».

2. *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, xi<sup>e</sup> Soirée, 1821.

1. Pour reprendre l'expression en partie inappropriée de son principal historien, René Le Forestier.

sans rien en retrancher. En une vingtaine d'années, à partir d'un centre établi dans la capitale des Gaules, ils façonnèrent et donnèrent ses lettres de noblesse à un système maçonnique qui n'avait pas encore atteint sa pleine maturité quand se déclencha la tourmente révolutionnaire. Nous verrons qu'après cet Âge d'or, finalement si court, il lui fallut plus d'un siècle pour renaître vraiment en France.

### I. – Martinès de Pasqually et les Élus Coëns

**1. Une vie déconcertante.** – Tout ou presque est mystère dans la vie de cet homme sans qui, pourtant, le RER n'aurait pas vu le jour, ou du moins n'aurait jamais été ce qu'il est devenu sous son influence<sup>1</sup>.

On ignore le lieu comme l'année exacte de sa naissance (dans la région de Grenoble ? Entre 1710 et 1727 ?), et si l'on connaît la date de sa mort (à Saint-Domingue, le 20 septembre 1774), nombre de détails sur ses origines et les circonstances de sa vie avant le courant des années 1760 nous font encore défaut. Son nom lui-même est incertain et, dans l'acte de baptême de son second fils, il est dénommé : « Jacques Delivon Joacin de Latour de la Case, don Martinets de Pasqually ». Il n'est donc pas impossible que cette dernière appellation ait

1. Sur ce personnage, cf. Gérard van Rijnberk, *Un thaumaturge au XVIII<sup>e</sup> siècle, Martinès de Pasqually – sa vie, son œuvre, son ordre*, Paris, 2 vol., 1935-1938, rééd. Plan-de-la-Tour, Éditions d'Aujourd'hui, 1980. Cet ouvrage demeure l'approche la plus méthodique et la plus documentée de tous les aspects de l'œuvre et de la vie de Martinès, même si bien des jugements y sont contestables et quelques hypothèses manifestement erronées. En attendant un ouvrage moderne de fond sur ce sujet, on peut consulter avec profit le livre de J.-M. Vivenza, *Le Martinisme*, Grenoble, Le Mercure dauphinois, 2006 (Première partie : « Martinès de Pasqually », p. 27-47), mais également : *Martinès de Pasqually, le théurge de Bordeaux* (Textes choisis et présentés par Serge Caillet), Montélimar, Signatura, 2009.

été pour lui une sorte de nom d'usage que, du reste, son fils ne portera pas.

Il semble bien issu d'une famille juive convertie au catholicisme – mais jusqu'à quel point ? – et provenant d'Espagne : il semble qu'il se soit exprimé toute sa vie dans un sabir hispanisant et le français n'était sans doute pas sa langue maternelle. Il fut militaire, de façon certaine, en Espagne, en Italie et en Corse, entre 1737 et 1747. En fait, on ne sait à peu près rien de sûr à son propos avant 1762, date de son arrivée à Bordeaux. Perpétuellement impécunieux, il mourra justement à l'autre bout du monde, parti à la recherche d'un hypothétique héritage qu'il devait récupérer pour sa belle-famille.

Où et quand fut-il initié en franc-maçonnerie ? Nul ne le sait. En 1763, il exhibera une prétendue patente, réputée avoir été donnée à son père le 20 mai 1738 par « Charles Stuard, roi d'Écosse, d'Irlande et d'Angleterre, G. M. : de toutes les loges répandues sur la surface de la terre », établissant la « Loge de Stuard » dans « la province d'Aix en France » en faveur de « Don Martinès Pasqualis, écuyer, âgé de 67 ans, natif de la ville d'Alicante en Espagne », et après lui pour « Joachim Dom Martinès Pasqualis, son fils aîné, âgé de 28 ans, natif de la ville de Grenoble en France ». Malheureusement, l'authenticité d'une telle patente, d'une invraisemblance absolue, est à exclure totalement. Elle paraît bien devoir rejoindre l'impressionnante collection des faux documents maçonniques dont les charlatans et les chevaliers d'industrie ont fait un si grand abus au XVIII<sup>e</sup> siècle. Notons cependant une nouvelle occurrence, dans l'histoire précoce du RER, de la légende stuartiste, reprise à la même époque par von Hund pour légitimer sa maçonnerie templière, nous l'avons déjà vu. Singulière et prémonitoire rencontre...

Toutefois, s'agissant de Martinès de Pasqually, s'arrêter à cette petite friponnerie serait probablement une grave erreur. Comme von Hund lui-même, du reste, il faisait sans doute partie de ces hommes qui croyaient à leurs propres affabulations, plus encore que leurs dupes involontaires.

Son épouse était la fille d'un bourgeois de Gornac, nièce et sœur d'officiers du régiment de Foix et Martinès conservera toujours des contacts dans les cercles militaires où lui-même avait servi. C'est de ce côté, du reste, que viendront ses premiers succès maçonniques.

Martinès est à Toulouse en 1760, où il tente vainement de convaincre les frères de *Saint-Jean des Trois Loges Réunies*. Se qualifiant « d'Écuyer », il se présente aussi comme « Inspecteur général de la Loge des Stuwards [Stewards ?] », allusion possible et inattendue mais surtout parfaitement abusive à une classe distinguée de la franc-maçonnerie anglaise<sup>1</sup>, à moins qu'il ne s'agisse plus probablement d'une simple reprise de la référence à Charles Stuart (« Stuard »), émetteur présumé de la fameuse patente.

Martinès propose alors de faire la preuve de ses talents évocatoires devant un comité de trois frères, mais l'affaire tourne court et il doit quitter Toulouse précipitamment. Le succès vient cependant avec le régiment de Foix-Infanterie où la loge militaire *Josué* le reçoit avec honneur et lui permet de fonder le *Temple des Élus-Écossais*. Il y fait ses premiers adeptes, comme Grainville et Champollon. Par eux, il

s'abouche avec les frères de Bordeaux, où il arrive le 28 avril 1762.

Il obtient alors son affiliation à *La Française*, malgré les mises en garde contenues dans une lettre venue de Toulouse qui évoque aussi « plusieurs créances oubliées par Martinès lors de son départ » et que les frères de Bordeaux acquitteront eux-mêmes. Il y établit un Temple et le 26 mars 1763, il s'adresse à la Grande Loge de France pour faire reconnaître ses pouvoirs en présentant une copie de sa patente.

En juillet 1765, l'installation du régiment de Foix à Bordeaux, en provenance de Saint-Domingue, produit un afflux de disciples. Louis-Claude de Saint-Martin est admis dans l'Ordre pendant l'été. Mais dès le mois de mars 1766, un groupe de disciples en rébellion dénonce à la Grande Loge « l'imposture » de Martinès et « la frivolité des instructions vagues et indéterminées qu'il [leur] a données depuis trois ans ».

À cette époque, Martinès est à Paris depuis déjà quelques semaines et y restera jusqu'à la fin du mois de mai 1767. La Grande Loge ayant officiellement suspendu ses activités en février 1767, il est libre d'organiser, sous les appartenances d'un système de hauts grades maçonniques, son Ordre théurgique. Pour lui, c'est enfin le grand départ.

À partir de cette époque, les occupations civiles de Martinès se confondent pratiquement avec sa vie maçonnique – y compris pour les questions financières dont la mention revient souvent dans les lettres qu'il échange avec ses disciples. Il semble fréquemment impécunieux et fait des dettes. On ignore du reste ce que furent ses moyens d'existence et il semble s'être parfois laissé emporter par des projets peu sérieux. Il réclamera souvent des subsides à ses « Émules » suscitant avec eux, notamment Willermoz, des discussions

1. La Loge des Grands Stewards fut créée en Angleterre en 1735 pour rassembler les Officiers de la Grande Loge chargés chaque année d'organiser le Grand Festival annuel. Au fil des ans, cette qualité était devenue, outre-Manche, une dignité particulièrement recherchée. Il est toutefois peu probable qu'il se soit agi d'une allusion à cela dans la prétendue patente de Martinès.

d'un caractère très concret. Son disciple Grainville, sans méconnaître les torts et les inconséquences de son maître, excuse ainsi les initiations parfois précipitées auxquelles ce dernier s'était livré pour en percevoir les droits : « Mais que faire : il faut bien qu'il vive et fasse vivre sa famille ».

Après quelques années d'activité intense qui vont voir le développement relatif de son Ordre, il s'embarque le 5 mai 1772 sur le *Duc de Duras* pour Saint-Domingue afin de « mettre définitivement un ordre solide dans ses affaires temporelles » en une année environ.

Du reste, on ignore la nature de ses activités pendant les deux années qu'il passa à Saint-Domingue, mais il ne semble pas y avoir reçu de ses beaux-frères l'aide qu'il espérait.

Le 3 août 1774, il écrit de Port-au-Prince qu'il éprouve une fièvre « occasionnée par deux gros clous [furuncles], un au bras gauche et l'autre à la jambe droite ». Il y meurt le 20 septembre 1774, apparemment d'une infection généralisée, et l'inhumation a lieu le 21 septembre en un lieu de l'île à ce jour inconnu.

Qui était vraiment Martinès de Pasqually ? On peut au moins lui laisser le soin de se juger lui-même puisqu'il se décrivait ainsi : « Quant à moi, je suis homme et je ne crois point avoir vers moi plus qu'un autre homme [...]. Je ne suis ni dieu, ni diable, ni sorcier, ni magicien ». Reste pour l'historien une énigme que la documentation ne suffit pas à résoudre.

**2. L'Ordre des Élus Coëns : une maçonnerie théurgique.** – Dès 1767, Martinès avait commencé à structurer son Ordre en lui donnant un Souverain Tribunal, lui-même étant le Grand Souverain. Au cours des quelques années qui précédèrent son départ pour les Antilles – et sa mort –, il tentera de fournir à ses disciples les

rituels des grades et des opérations théurgiques, sans y parvenir tout à fait puisqu'à bien des égards, le système demeurera inachevé. Mais il ne faut jamais, chez Martinès, dissocier les pratiques de la doctrine. Si cette dernière n'a été, elle aussi, que très progressivement formulée, elle l'a surtout été d'une manière en grande partie narrative et allégorique, dans un ouvrage qui ne fut pas non plus terminé, une sorte de *glose* du texte biblique intitulée : *Traité sur la réintégration des êtres dans leur première propriété, vertu et puissance spirituelle divine*<sup>1</sup>.

Ce texte, longtemps réservé à quelques élus sous la forme de manuscrits, et seulement publié pour la première fois à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, raconte une sorte d'histoire parallèle de la Création du monde ainsi que de la Chute de l'homme, et révèle les conditions de son relèvement possible et les moyens par lesquels ce dernier pourra reconquérir sa dignité première.

Le *Traité* rapporte comment la révolte des premiers Esprits, après leur « émanation » de Dieu, conduisit ce dernier à les punir en lieu de réprobation, leur assignant une sorte de gardien, le « Mineur spirituel » – Adam lui-même –, un Esprit initialement haut placé dans la hiérarchie, et spécialement « émancipé » par le Créeateur. Malheureusement, Adam, séduit à son tour par ceux qu'ils devaient soumettre, se vit alors emprisonné dans un corps matériel pour prix de sa « prévarication ».

Depuis lors, l'homme, car il s'agit de lui, doit travailler à sa « réconciliation », étape nécessaire à l'accomplissement du grand dessein cosmique qu'est la

1. L'histoire de ce texte, et son destin après la mort de Martinès sont, du reste, complexes. On se référera aux travaux définitifs de R. Amadou, notamment son introduction au *Traité de la réintroduction*, Paris, Robert Dumas, 1974.

« réintégration » finale de toute la création elle-même dans l'immensité divine.

Sur cette toile de fond grandiose, qui comporte aussi une théorie de la physique subtile de la matière, une théologie trinitaire de type plutôt prénicén et une christologie problématique, Martinès se présente comme porteur d'un « culte primitif » destiné à faciliter la réconciliation des adeptes – ses « Émules » – qui accompliront ce culte et seront, pour cette raison, qualifiés « d'Élus Coëns » – ce dernier mot référant évidemment à la прѣтise de l'Ancien Testament.

On ignore encore ce que furent les sources immédiatees de Martinès. Certains aspects du *Traité* évoquent la littérature midrashique, ce que l'ascendance juive de son auteur permet de comprendre, tandis que d'autres éléments semblent tirés du fond hermético-kabbalistique qui avait structuré la Renaissance néoplatonicienne en Italie dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, et plus généralement de ce qu'il est convenu d'appeler l'ésotérisme chrétien et dont témoigne, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, une abondante littérature.<sup>1</sup>

Martinès lui-même n'a du reste jamais indiqué clairement d'où il tirait ses connaissances et sa doctrine. Il a seulement affirmé ne faire que transmettre ce qu'il avait lui-même reçu. Toutefois, dans la formulation finale de ses enseignements, l'influence de son dernier secrétaire, Louis-Claude de Saint-Martin, évoqué plus loin, sera sans doute importante. Chargé de rédiger sous la dictée du Maître, et surtout de mettre en forme le texte du *Traité*, on est en droit de supposer que Saint-Martin a fini par mêler indistinctement sa pensée, originale à plus d'un titre, à celle de Martinès. Enfin, dans le domaine des rituels

proprement dits, on ne peut certainement méconnaître le rôle de Willermoz qui, à partir de 1768, devint un interlocuteur privilégié de Martinès – leur surabondante correspondance, qui nous est parvenue, en témoigne – et l'une des principales chevilles ouvrées de l'Ordre.

Il reste que parmi les Coëns, la doctrine éclaire donc la pratique de l'Ordre : c'est pourquoi on ne peut les disjoindre. Les activités de l'Ordre comportent la transmission de grades qui ne sont maçonniques qu'en apparence. Au point le plus élaboré du système, la série était la suivante : Apprenti, Compagnon, Maître, puis Maître Élu, Apprenti Coëns, Compagnon Coëns et Maître Coën, enfin Grand Architecte, Commandeur d'Orient ou d'Occident (ou Grand Élu de Zorobabel) et Réau-Croix.

Toutefois, bien que la pratique maçonnique considère d'ordinaire que les grades sont conférés validement dès que le rituel prescrit est exécuté convenablement, les grades Coëns exigeaient davantage : il fallait des manifestations sensibles, audibles et visibles, témoignant de la présence de l'Invisible – ce que l'on nommait les « passes » – et finalement de l'approbation que Dieu accordait à la transmission, par le truchement de certains Esprits. En cela, l'Ordre des Élus Coëns était théurgique et, au plus haut de la pyramide, le grade de Réau-Croix équivalait à une véritable ordination à une sorte de « sacerdoce primitif ».

En dehors de la transmission des grades eux-mêmes, les Coëns pratiquaient, notamment lors des équinoxes, des cérémonies complexes au rituel impressionnant, qualifiés par eux « d'opérations » ou « d'exconjurations ». Malgré tout cela, l'Ordre se débanda rapidement après le départ de Martinès<sup>1</sup>. En quelques années, il

1. Cf. notamment : F. Secret, *Les Kabalistes chrétiens de la Renaissance*, Paris, Dunod, 1964 (rééd. 1985) ; F. Yates, *La Philosophie occulte à l'époque élisabéthaine* (tr. fr.), Paris, Dervy, 1987.

1. Il fut officiellement aboli en 1781.

n'en fut presque plus question, hormis dans le cercle restreint des disciples les plus proches dont certains se réunirent encore à Lyon, entre 1774 et 1776, pour étudier la doctrine de leur maître, chez l'un d'entre eux, Jean-Baptiste Willermoz<sup>1</sup>. C'est à lui qu'il devait appartenir de donner à un ordre quasiment défunt une seconde vie inattendue, dans un cadre cette fois purement maçonnique.

### II. – Jean-Baptiste Willermoz et la maçonnerie lyonnaise

Si beaucoup de choses sont mystérieuses dans la vie de Martinès de Pasqually, tout est au contraire limpide chez Willermoz, mais c'est pourtant le paradoxe qui l'emporte chez ce sage négociant en soieries, modèle de l'austère bourgeoisie lyonnaise, commerçant habile, sage et avisé le jour, théurge, ésotériste et franc-maçon passionné la nuit.

1. **Une parfaite vie bourgeoise<sup>2</sup>.** – Né le 10 juillet 1730 à Lyon, Jean-Baptiste Willermoz était issu d'une famille venue de Saint-Claude en Franche-Comté. Punié d'une fratrie de treize frères et sœurs dont l'aînée est une fille, Claudine-Thérèse, qui devint plus tard M<sup>me</sup> Provensal (1729-1810), d'un esprit très enclin à la

1. En témoignage notamment *Les Leçons de Lyon aux Élus - Coëns, un cours de martinisme au XVIII<sup>e</sup> siècle, par Louis-Claude de Saint-Martin, Jean-Jacques Du Roy d'Hauterive, Jean-Baptiste Willermoz*, éditées par Robert Amadou avec la collaboration de Catherine Amadou, Paris, Dervy, 1999.

2. Malgré un parti pris parfois un peu sarcastique à l'égard de son sujet, le travail d'A. Joly demeure la référence fondamentale sur la vie et l'œuvre de Willermoz et l'on peine à la prendre en défaut : Alice Joly, *Un mystique lyonnais et les secrets de la franc-maçonnerie*, Mâcon, Protat, 1938, reprint Paris 1986, 2009.

mystique et, sa vie durant, confidente de son frère : au témoignage d'Antoine-Joseph Pont, héritier moral de Willermoz, « elle sembla toujours le disciple de notre ami, c'était sa place visible, mais combien elle lui fut supérieure ». Jean-Baptiste est le premier des garçons et deux de ses frères, assez étroitement associés à sa vie et à ses engagements, méritent une mention : Pierre-Jacques (1735-1799), docteur en médecine de la faculté de Montpellier, passionné d'alchimie, plus tard membre de la Société des Sciences de cette ville, mais également associé de la Société d'Agriculture de Lyon et associé correspondant des Académies des Sciences de Bordeaux et Toulouse ; Antoine (1741-1793), qui suivra son frère dans le monde des « soyeux » en reprenant l'affaire paternelle, avant de se perdre dans la Révolution, guillotiné lors de la répression sanglante qui suivit le siège de Lyon.

Au physique, on le décrit « de taille élevée », son visage portant « l'empreinte de la douceur unie à la dignité », s'exprimant d'une « parole lente et solennelle ». De caractère volontiers emporté, il se dit lui-même « prompt à s'enflammer au moindre signe de désordre ». En 1796, il épousera à l'Hôtel-Dieu la jeune Jeanne-Marie Pascal (1772-1808), une orpheline que M<sup>me</sup> Provensal avait recueillie à l'âge de trois ans et qu'elle considérait comme sa fille. Elle mourra au terme d'une grossesse compromise, mais le couple aura un fils, Jean-Baptiste-François de Sales-Claudius, dit Francisque (1805-1812). « De tous les Enfants que j'ai eus il ne me reste qu'un fils très bien constitué, mais âgé seulement de cinq ans et qui est destiné par la Providence à devenir sans doute bientôt orphelin. C'est là l'épine qui souvent fatigue mon cœur [...] » écrit Willermoz en 1810. Mais ce fils tardif mourra prématurément de maladie infectieuse.

Élevé dans le milieu très catholique de la petite bourgeoisie marchande, Willermoz avait un oncle prêtre et vicaire de l'église Saint-Nizier. À douze ans, il quitte le collège de la Trinité, tenu par les Jésuites, où il a reçu davantage que des rudiments : son écriture élégante en témoigne et les nombreux écrits qu'il a laissés révèlent une certaine culture historique et un goût prononcé pour la théologie. Il est placé en apprentissage le 15 février 1745 chez Antoine Bagnion, négociant en soieries. D'abord « facteur », puis commis, il s'installe à son compte en 1754 comme « maître fabricant d'étoffes de soye et d'argent et commissionnaire en soieries ». Très engagé dans la vie lyonnaise et dévoué à la chose publique, il fut depuis le 19 mai 1791 administrateur de l'Hôtel-Dieu, assurant notamment le ravitaillement ainsi que le transfert des malades et des religieuses dans des conditions périlleuses lors du siège de Lyon, en août 1793. Un Willermoz se trouve parmi les membres de la députation que le libraire Périsse-Duluc, ancien député aux États-Généraux et de surcroît membre de la loge de Jean-Baptiste, accepte de conduire au soir du 8 octobre pour offrir la reddition de la ville et implorer la pitié du vainqueur. Mais on ne peut savoir lequel des trois frères a pris part à cette vainue ambassade.

D'abord classé parmi les « patriotes » dès 1789, membre du Club des Amis de la Constitution et favorable à la Constitution civile du Clergé, Willermoz devient un temps suspect pendant la Terreur lyonnaise et se trouve contraint de quitter la ville entre février et octobre 1794. Il voit en revanche les honneurs se succéder pour lui sous le Consulat et l'Empire : déjà élu en 1798 à la Société d'Agriculture de Lyon, il occupe de 1800 à 1815 les fonctions de Conseiller général du Rhône et en 1804 il est nommé au Bureau de Bienfaisance du III<sup>e</sup> arrondissement (et plus tard au Bureau Central). Invité chez le

Prefet à dîner avec le Cardinal Fesch (oncle du Premier Consul) en 1803, il est convié en 1805 à baiser la main de Pie VII de passage à Lyon et devient en 1809 l'un des membres laïcs, proposé par l'évêché, du Conseil de fabrique de Saint-Polycarpe. Jouissant d'une honnête aisance, il se dépeint ainsi en 1810 : « Je suis entièrement retiré de toutes affaires extérieures, je vis depuis 15 ans dans un petit domaine rural dans l'intérieur de la ville, situé à l'une de ses extrémités, sur une colline où l'air est très favorable à ma santé ; la culture de la vigne et des fruits y occupe mes loisirs ». Cependant, en 1816 encore, après la Restauration, il figure sur la liste des Lyonnais admis à présenter leurs hommages à la duchesse de Berry en tournée de propagande royaliste et, la même année, il reçoit une dernière distinction lorsqu'il est appelé à siéger au Comité cantonal chargé de surveiller et d'encourager l'éducation primaire. Jean-Baptiste s'éteint le 29 mai 1824 à Lyon où il aura passé toute sa vie – hormis une brève villégiature à Collonges-sur-Saône après son mariage et une fuite de quelques mois pendant la Terreur lyonnaise –, principalement aux Brotteaux et à la Croix-Rousse. Le cortège funèbre est accompagné de douze vieillards de la Charité portant des torches tandis que dix-huit prêtres officient à Saint-Polycarpe aux deux tiers tendu de noir. Il est inhumé au cimetière de Loyasse. Scrupuleux catholique jusqu'au terme, il laisse des instructions pour que des messes soient dites à son intention, à des dates fixées, pendant trois ans.

**2. Patriarche de la maçonnerie « illuministe et mystique ».** – L'engagement maçonnique a dominé la vie de Willermoz. Il confiera en 1781 qu'il fut « persuadé dès son entrée dans l'Ordre que la Maçonnerie voulait des vérités rares et importantes et cette opinion devint

[sa] boussole ». La date précise de son initiation et la loge qui le reçut demeurent incertaines. Au seul témoignage de Willermoz, il fut initié en 1750 et, dès 1752, il remplace le Vénérable de sa loge mère puis, en 1753, il fonde, avec huit autres frères, la loge de la *Parfaite Amitié* dont il tiendra le premier maillot pendant huit ans. En avril 1760, il est l'un des principaux fondateurs de la Grande Loge des Maîtres Réguliers de Lyon, dont l'autorité sera reconnue par la Grande Loge de France. President de cette Grande Loge régionale en 1762, il en devient Garde des Sceaux et Archives en 1763 et exercera officiellement cette fonction jusqu'à la fin de 1774. En fait, il semble qu'il s'en soit assez rapidement éloigné, au vu des travaux exclusivement administratifs de ce nouvel organisme et, sans doute aussi, du peu de zèle de ses frères pour les connaissances secrètes qu'il recherchait avidement.

Très tôt, Willermoz est en effet convaincu que les vrais secrets de la maçonnerie résident dans les rituels des hauts grades auxquels il va s'adonner sans retenue. Les statuts de 1760 établissaient, au sein de la Grande Loge des Maîtres Réguliers, une Grande Loge Écossaise regroupant les Vénérables et les Ex-Maîtres de Loge, considérés comme les « surveillants de la Maçonnerie », tandis qu'un Conseil des Chevaliers d'Orient en gouvernait les grades supérieurs. Les loges lyonnaises en connaissaient alors quatre au-delà du grade de Maître : Maître Élu, Maître Parfait, Maître Écossais et Chevalier d'Orient. Willermoz, dans une correspondance qu'il échange avec Meunier de Précourt en 1761, est cependant capable de disserter avec son savant collègue de Metz à propos des vingt-deux hauts grades qu'il possède et dont plus de six sont inconnus de son correspondant. Quand ce dernier lui propose de résoudre « l'Échelle mystérieuse » d'un grade ultime, présenté comme « le

*Principe, la Fin et le But de notre Ordre* », le Lyonnais ne tarde pas à lui démontrer qu'il peut aisément en dénouer l'éénigme : c'est le « Chevalier Grand Inspecteur Grand Élu », l'une des premières incarnations du thème templier dans la franc-maçonnerie. En 1763 (ou 1765 ?), il fonde un *Chapitre de l'Aigle Noir Rose-Croix* réservé à ses proches « désireux de connaissances relatives aux mystères de l'Ordre, au-delà du chevalier d'Orient » et dont son frère Pierre-Jacques devient le Président. Au milieu de la décennie 1760, Willermoz était sans doute revêtu de tous les grades et de toutes les dignités que la maçonnerie de son temps pouvait conférer.

Cependant, en 1784, il confiera devant l'assemblée de ses frères : « ma propre expérience m'a appris qu'on peut être ancien Maçon sans connoître beaucoup la Maçonnerie], puisque j'avais été Maçon pendant 18 ans [i.e. de c. 1750 à c. 1768], j'avais présidé une Loge nombreuse et très-régulière dans ses travaux, et j'avais accumulé au moins 60 grades maçonniques, même assez rares et précieux dans différents système, avant de connaître le premier mot de la *Maçonnerie essentielle* [...] ». Or, c'est au mois de mai 1767 que Willermoz rencontre en effet celui qu'il tiendra pour son maître, Martiniès de Pasqually, propagant son Ordre des Chevaliers Maçons Elus Coëns de l'Univers. Willermoz est reçu aux premiers grades de l'Ordre à Versailles, en juillet, par le Grand Souverain en personne. Une Grande Mère Loge de l'Ordre est établie à Lyon tandis que Willermoz, devenu Inspecteur général de l'Orient de Lyon et Grand Maître du Grand Temple de France, était déjà qualifié, dans un courrier de Martiniès adressé de Bordeaux en juin 1767, de « Conducteur et Commandeur en chef des colonnes d'Orient et d'Occident de nos Ordres sublimes ». Entre le 11 et le 13 mai 1768, il est reçu Réau-Croix, sommet du système, par Bacon de la

Chevalerie, Substitut Universel du Grand Souverain. Membre du Souverain Tribunal de l'Ordre, il peut dès lors s'initier aux délices de la magie cérémonielle et de la théurgie : entre le 27 et le 29 septembre de la même année, il prend ainsi part à sa première Opération d'Équinoxe mais il échouera durablement à saisir les manifestations visuelles et auditives signalant la présence de la « Chose ».

Pendant quatre ans, il s'efforce en vain d'obtenir de son maître les rituels et catéchismes que celui-ci promet sans cesse, tout en résistant du mieux qu'il le peut à ses demandes de subсидes. En mai 1772, avec le départ de Martinès pour Saint-Domingue, l'aventure s'interrompt mais il en reste les *Leçons de Lyon* (janvier 1774-septembre 1776) destinées aux « Emules », auxquelles Willermoz contribue avec Du Roy d'Hauterive et Louis-Claude de Saint-Martin, longtemps secrétaire intime de Pasqually, qu'il loge chez lui et qui rédige chez son hôte son traité *Des Erreurs et de la Vérité*.

### 3. De la maçonnerie des templiers au Régime Écossais Rectifié.

– C'est alors que commença pour lui l'ultime phase de son parcours maçonnique : il devait en résulter la constitution définitive du RER dont il fut, à de multiples égards, le premier et principal artisan.

En décembre 1772, il prend ainsi personnellement contact avec les « Frères du Secret » qui, au sein de la loge de *La Candeur* à Strasbourg, se sont rattachés à la Stricte Observance Templier, ou Réforme de Dresde. Le 25 juillet 1774, Willermoz devient *l'Éques Baptista ab Eremo*, des mains du baron Weiler (*Eques a Spica Aurea*), Commissaire et Visiteur spécial de l'Ordre, venu d'Allemagne à Lyon pour la circonstance. Le nouveau chevalier est aussitôt promu Chancelier et Gardes des Archives du Chapitre provincial d'Auvergne. Son

blason dans l'Ordre est « un ermite avec la lance sur l'épaule en champ d'azur », sa devise « *Vox in deserto* » et son cri « *Verba ligant* ». Il fonde aussi une loge bleue sous le nom de *La Bienfaisance*. C'est à ces divers titres qu'il est cosignataire, le « 10 Xbre [décembre] 1778 », des Actes du Convent National des Trois Provinces des Gaules tenu à Lyon, lequel, sous son influence, a profondément remanié les rituels et mis en cause la filiation templière de l'Ordre pour créer la classe des Chevaliers Bienfaisans de la Cité Sainte (CBCS). À la même époque, Willermoz établit au sommet inconnu du système les deux classes secrètes de Profès et de Grand Profès, dont il a rédigé les textes d'instruction renfermant une pure doctrine coïncidant appliquée au symbolisme maçonnique. Il devra cependant fermer à ce propos avec certains adeptes, dont Joseph de Maistre qu'il devra tancer à l'occasion.

Grâce aux relations privilégiées qu'il a nouées avec Charles de Hesse-Cassel et Ferdinand de Brunswick (Braunschweig), les deux plus hauts dignitaires de la SOT, Jean-Baptiste domine encore la préparation du Convent Général tenu à Wilhelmsbad du 15 juillet au 28 août 1782, où il intervient souvent et longuement et joue un rôle central quoique parfois voilé. On y adopte pratiquement toutes ses thèses et il est chargé de la rédaction définitive des rituels des quatre grades symboliques – ce dont il s'acquittera dès 1783 pour les trois premiers, et seulement en 1809 pour le quatrième. Ce couronnement de son action est en fait son chant du cygne, car sa réforme, bien qu'officiellement approuvée par le Convent, ne sera pas généralement adoptée en Allemagne. Il lui faudra en outre, entre 1783 et 1784, soutenir une controverse avec Beyerlé (*Ludovicus a Fascia*) mettant violemment en cause son action à Wilhelmsbad.

De novembre 1784 à février 1785, Willermoz résiste aux prestiges de Cagliostro, venu propager sa « Maçonnerie à l'Égyptienne » à Lyon. Il aura quatre entretiens infructueux avec le Grand Cophte. En revanche, à partir de l'été 1784, il cède à la passion, alors en vogue dans des cercles choisis, pour le magnétisme animal que vient alors d'introduire en France son découvreur, un médecin viennois du nom de Franz Anton Mesmer (1734-1815). Postulant l'existence d'un fluide universel pouvant s'échanger entre les êtres vivants comme il passe entre deux aimants, et dont le bon équilibre garantit la santé, Mesmer avait théorisé et mis en œuvre une thérapeutique spectaculaire, d'abord à base de « passes » magnétiques, puis faisant rapidement usage des fameux « baquets » : en fait, des cuves remplies d'eau et de limaille de fer, véritables « réserves magnétiques » autour desquelles les dames de la meilleure société, tenant d'une main ferme une poignée métallique du baquet ou la pressant contre leur sein, tombaient en « crise », victimes consentantes d'un délicieux et apaisant malaise...

L'Académie des sciences, dans un rapport très critique auquel avaient notamment contribué Benjamin Franklin et Lavoisier, et les ordres du roi un peu plus tard, mettront bon ordre à ce désordre mais, pendant quatre ou cinq ans, la folie magnétique avait prospéré dans certains milieux maçonniques, notamment à Lyon, et y avait pris un tour résolument spiritualiste et mystique. Mesmer avait créé un peu partout des Sociétés de l'Harmonie, regroupant les disciples et les praticiens de la médecine nouvelle. L'antenne lyonnaise du mouvement, dénommée *La Concorde*, rassembla bien vite les plus zélés parmi les maçons rectifiés de la loge *La Bienfaisance*, au premier rang desquels Willermoz lui-même. Lors d'une séance effectuée par Doyen Castellas, chanoine-comte de Saint-

Jean de Lyon, sur la demoiselle Rochette, celle-ci se livre sous état hypnotique à des révélations délirantes à thème mystique qui vont fasciner Willermoz pendant plusieurs semaines au milieu de l'année 1785 et dont il établira de copieux comptes rendus. Mais, à la même époque, une autre pythonisse retient son attention : Marie-Louise de Monspey, dite M<sup>me</sup> de Vallière, chanoinesse de Remiremont, lui transmet par l'intermédiaire de son frère Alexandre de Monspey, franc-maçon très actif, des cahiers contenant les étranges révélations d'un « Agent Inconnu »<sup>1</sup>. Une Société des Initiés est fondée ainsi qu'une « Loge Élué et Chérie » sans caractère maçonnique mais composée de frères choisis dans la loge *La Bienfaisance* et dont Willermoz est proclamé le « sacerdos ». Dans ses instructions, l'Agent Inconnu suggère cependant qu'on modifie le mot de passe du grade d'apprenti du RER, « Tubalcaïn », pour lui substituer celui de « Phaleg ». Le changement est officiellement avalisé le 18 juin 1785 par les autorités du Régime rectifié, sur le rapport de Willermoz qui n'en mentionnera pas la source...

Après la Révolution, Willermoz n'aura plus aucune activité maçonnique mais il devient alors le patriarche du Régime rectifié. Entre 1801 et 1808, il contribue par correspondance à la renaissance rectifiée de la loge de *La Triple Union* à Marseille et, à un moindre degré, à celle de *La Bienfaisance* d'Aix à partir de 1807, leur fournisant rituels et règlements. Il agit de même en 1808, mais avec bien des réticences, lorsqu'il apprend le réveil de la Province de Bourgogne et l'érection d'un Directoire Ecossais de Neustrie autour de la loge du *Centre des Amis* à Paris et sous la houlette de Cambacérès, devenu

<sup>1</sup>. Sur cette affaire, la référence demeure le travail minutieux d'A. Joly et R. Amadou, *De l'Agent Inconnu au Philosophe Inconnu*, Paris, Denoël, 1962.

officiellement en juin 1809 Grand Maître national du Régime rectifié en France. Willermoz l'annonce le 16 août suivant, dans une circulaire qui est le dernier acte officiel de sa vie maçonnique. La même année, il achève le rituel de Maître Écossais de Saint-André dont l'avait chargé le Convent de Wilhelmsbad : « Après la grande maladie que j'essuyai, me voyant seul de tous ceux qui avaient participé à cet ouvrage [...], j'osai entreprendre de le faire. »

La longue lettre qu'il adresse en septembre 1810 à Charles de Hesse, rapportant tout ce qu'il fait pour le Régime rectifié depuis le Convent de Wilhelmsbad, a valeur de testament spirituel. Mais en 1820, Willermoz lui annonce « un refroidissement général » au sujet de la maçonnerie spirituelle selon son cœur et que, ne s'étant plus lui-même occupé de rien depuis sept ou huit ans, il ne croit plus guère que quiconque puisse encore s'intéresser aux doctrines et aux secrets de la vraie maçonnerie.

Le 31 décembre 1822, en rédigeant ses dernières volontés qui disposeront de ses biens matériels, il hésite même à livrer au feu toutes ses archives secrètes. Sur les instances d'Antoine-Joseph Pont, son exécuteur testamentaire, il en fait cependant le dépôt à ce dernier, « sans condition quelconque ». Il faudra attendre plus de soixante-dix ans pour que, parmi les premiers, Gérard Encausse (1865-1916), dit Papus, se décide à les exhumer. Elles constituent de nos jours une source documentaire de premier ordre pour la connaissance du RER.

### III. – Louis-Claude de Saint-Martin et la voie cardiaque

Avec Louis-Claude de Saint-Martin, troisième « Grande Lumière » du RER, c'est encore un tout autre univers que l'on aborde. Paradoxalement, s'il ne fut

officiellement membre du Régime rectifié que quelques années à peine, et sans y prendre du reste de part néanmoins active, c'est cependant à travers sa pensée et ses livres que bien souvent, notamment au XIX<sup>e</sup> siècle, on a envisagé la maçonnerie rectifiée dans son ensemble dans toute l'Europe : en France, en Allemagne et jusqu'à la lointaine Russie...

1. **La vie simple du Philosophe Inconnu<sup>1</sup>.** – Né à Amboise le 18 juillet 1743, dans une famille pieuse et d'humble noblesse, Louis-Claude de Saint-Martin passe à Paris sa licence en droit en 1762. Ces études suivies sans passion aucune le conduisent dans un premier temps à la charge d'avocat du roi au présidial de Tours : cet emploi sans honneurs et sans profits qui le fait juge de médiocres conflits l'expose à la tentation, qu'il avouera, de se suicider ! Il n'y demeurera pas plus de six mois.

Pendant six ans, de 1765 à 1771, il va alors s'engager dans la vie militaire sous la protection du duc de Choiseul, mais une autre voie, sans doute inattendue pour lui, s'ouvrira presque aussitôt devant le jeune lieutenant.

Vers 1768, ses camarades officiers du régiment de Foix-Infanterie, stationné à Bordeaux, dont plusieurs

1. En langue française, plus que l'ouvrage de J. Matter (*Saint-Martin, le philosophe inconnu*, Paris, Didier, 1862, rééd. 1979) longtemps classé mais aujourd'hui dépassé à divers égards, et si l'on ne fait que mentionner celui de Papus, bâclé comme trop souvent chez cet auteur (*Louis-Claude de Saint-Martin*, Paris, Chacornac, 1902, rééd. 1988) mais utile pour la reproduction de 50 lettres inédites du Philosophe Inconnu, on préférera la belle synthèse d'un des meilleures spécialistes : N. Jacques-Lefèvre, *Louis de Saint-Martin, le philosophe inconnu (1743-1803) : un illuministe au Siècle des Lumières*, Paris, Dervy, 2003. Voir aussi l'utile introduction, claire et documentée, de J.-M. Vivenza, *Saint-Martin, Puisieux, Pardès, « Qui suis-je ? », 2003.*

sont familièrement liés à la jeune épouse de Martinès de Pasqually, lui-même ancien militaire, nous l'avons vu, vont initier Saint-Martin dans l'Ordre des Élus-Coëns. Peu après, Saint-Martin ira prendre ses quartiers d'hiver auprès du Maître, Grand Supérieur de l'Ordre et, en 1771, il finira par abandonner le service pour suivre la « carrière », c'est-à-dire le chemin de la « réconciliation » que lui désignait celui qu'il nommara toujours son « premier maître ». Pendant un peu plus d'un an, il assistera ce dernier en qualité de secrétaire, prenant une part essentielle à la mise en forme du *Traité* qui restera cependant inachevé. Saint-Martin est ainsi très logiquement reçu Réau-Croix en 1772 par Martinès de Pasqually, peu avant le départ de ce dernier pour Saint-Domingue.

Si Louis-Claude de Saint-Martin fait partie en 1773 de ceux qui adressent une requête au baron Weiler, émissaire de la SOT, pour installer en France les activités de la maçonnerie templière, il fera curieusement faux bond lorsque la province dite d'Auvergne sera « réveillée » à Lyon en 1774. Saint-Martin ne figurera donc pas au premier rang des membres français de la SOT et il demeurera étranger autant au Convent de Lyon de 1778 qu'à celui de Wilhelmsbad, en 1782. En août 1782, alors que le Convent général se tient en Allemagne, il écrit même à l'un de ses correspondants : « Je souhaite que tout cela produise de grands fruits, mais j'en doute ». Entre 1774 et 1784 environ, pendant une décennie cruciale pour la structuration du RER, Saint-Martin semble donc n'avoir eu aucune activité maçonnique.

En 1784, il ne résiste pourtant pas aux prestiges du magnétisme animal : à Paris, Saint-Martin avait adhéré à la Société de l'Harmonie dès le mois de février. C'est par ce biais imprévu qu'il devrait retrouver la franc-maçonnerie en prenant part à la singulière affaire de l'Agent Inconnu, déjà évoquée plus haut.

En 1785, en effet, mystérieuses pythonisses et jeunes médiums rivalisent à Lyon pour retenir l'attention de Willermoz et de ses amis. À cette occasion, Saint-Martin exprime son intérêt pour les révélations de l'Agent Inconnu. On lui apprend alors que pour être admis dans la Société des Initiés (la « Loge Èlue et Chérie » où étaient reçus et étudiés les cahiers de l'Agent Inconnu), il fallait être membre du RER au niveau le plus élevé. Saint-Martin accepte donc, pour cette unique raison, d'être affilié à la Bienfaisance et d'être armé CBCS en juillet 1785, sous le nom d'ordre de *l'Eques a leone sidero*. Il sera même fait Profes et Grand Profes en octobre de la même année.

Toutefois, une fois de plus, Saint-Martin ne persistera pas et, s'étant détaché de l'Agent Inconnu, il abandonnera aussi les loges qu'il avait au fond très peu fréquentées. Si, en 1788, de passage à Lyon, il consent encore à assister à la mise en œuvre d'un nouveau rituel du grade d'apprenti établi par Willermoz, et formule d'ailleurs à cette occasion des remarques critiques (il y trouve « des longueurs insupportables »), en 1790 il demandera à être rayé définitivement de tous les régistres maçonniques où, pour ainsi dire, il n'avait jamais figuré que de nom.

C'est en 1788, précisément, grâce à des amis strasbourgeois, que Saint-Martin avait fait la dernière grande rencontre intellectuelle et spirituelle de sa vie : celle de son « deuxième maître », mort depuis longtemps mais dont l'œuvre devrait occuper ses réflexions et dominer son évolution personnelle pendant les quinze années qui lui restaient encore à vivre : Jacob Boehme (1575-1624).<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Pour une introduction aisée, cf. J.-M. Vivenza, *Boehme, Puisieux, Pardès, « Qui suis-je ? », 2005*, et l'ouvrage de fond classique d'A. Koyré, *La Philosophie de Jacob Boehme*, Paris, Vrin, 1929, 1979.

Véritable « prince de la théosophie chrétienne », Boehme était un cordonnier de Silesie gratifié, dès 1610, d'une expérience visionnaire lui révélant l'essence pri-mordiale, l'*Ungrund* (« sans fondement »), et un Dieu qui contemple éternellement dans la Sagesse divine (« Sophia ») le monde possible dont il engendre ensuite magiquement l'image temporelle. Dans une suite d'ouvrages baroques qu'enrichiront des compositions graphiques complexes et déroutantes – mais également fascinantes et suggestives –, toutes œuvres rédigées en allemand mais pourvues de titres en latin (*De tribus Principiis* [1619], *De signatura rerum* [1621], *Mysterium Magnum* [1623]), il évoque des thèmes qui rappelleront irrésistiblement à Saint-Martin les grands enseignements de son premier maître Martinès, comme la chute de Lucifer et d'Adam, ou les sept « esprits-sourcés » existant de toute éternité. S'il ne renie pas l'enseignement coën, la voie tout intérieure, la vision en Dieu que propose Boehme est pour Saint-Martin l'occasion de consommer sa rupture, déjà largement entamée, avec la théurgie autant qu'avec les initiations cérémonielles. Ne songeant plus désormais qu'à « conjointre » ses deux maîtres, Saint-Martin ira jusqu'à apprendre l'allemand pour procurer les premières traductions françaises des œuvres de Boehme qui paraîtront entre 1800 et 1809. Il nouera du reste à cette occasion une relation fructueuse avec le théosophe suisse Niklaus Anton Kirchberger (1739-1799).

Au cœur de la Révolution, dans laquelle Saint-Martin voit un événement divin qui l'exalte et le remplit d'espoir, mais qui le ruinera définitivement, un ultime éclat marque sa vie : admis à l'École normale alors tout récemment créée à Paris, il y soutient une controverse retentissante avec Garat – l'une des figures de proue du mouvement des « Idéologues », ces républicains

d'Ancien Régime, matérialistes convaincus, philosophes de la Révolution.

Après la publication de plus d'une douzaine d'œuvres majeures depuis 1775, livres diversément reçus et souvent incompris, les dernières années de Saint-Martin furent obscures et solitaires pour celui qui avait longtemps fréquenté les salons, malgré son pseudonyme paradoxalement très connu...

Assez solitaire et finalement méconnu, en janvier 1803, il rencontre pourtant Chateaubriand. Tous deux conserveront d'ailleurs de cette étrange entrevue des souvenirs très différents. Le 14 octobre 1803, de passage chez des amis, dans le hameau d'Aulnay, près de Sceaux, il est pris d'un malaise soudain et meurt quelques heures plus tard.

Le 6 novembre suivant, le *Journal des Débats* publiait pour toute nécrologie ces quelques lignes : « M. de Saint-Martin, qui avait fondé en Allemagne une secte religieuse connue sous le nom de martiniste [...] s'était acquis quelque célébrité pour ses opinions bizarres, son attachement aux rêveries des illuminés et son célèbre livre inintelligible *Des erreurs et de la Vérité* ».

Bien moins inconnu qu'il ne l'aurait désiré, on le voit, Saint-Martin était plus que jamais un philosophe incompris.

**2. De Saint-Martin au martinisme : une féconde polysémie.** – De la singulière trajectoire terrestre du Philosophe Inconnu reste un vocable, polysémique à l'extrême, marqué par la curieuse parenté phonétique entre le nom de Saint-Martin et celui de son maître Martinès : le « martinisme ».

L'ambiguité du terme, qui confine à la confusion, nécessite une brève explication. Ce mot, que Saint-Martin utilisera lui-même vers la fin de sa vie pour

qualifier, dans sa correspondance, ceux qui avaient lu ses livres sans forcément les comprendre, désigna dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle un milieu intellectuel et humain en fait très hétérogène.

En premier lieu, ce mot s'applique très tôt et assez naturellement à la doctrine des « émules » de Martinès, autant qu'à celle des disciples de Saint-Martin. Les premiers sont évidemment les Élus Coëns, dispersés en tant que tels dès la disparition du Maître mais devenus, pour la plupart, les instituteurs du RER. Les seconds, auxquels de Maistre fait précisément allusion dans ses *Soirées de Saint-Pétersbourg*, n'ont jamais formé, du vivant de Saint-Martin, une société tant soit peu organisée : il faut donc entendre par là tous ceux qui, à des titres divers, conurent et apprécierent ses œuvres, quand ils purent en saisir le sens et la portée. Parmi eux, cela va sans, dire nombre de Coëns, fidèles ou repentis.

Mais le mot « martinisme » connaît bientôt une extension de sens. En particulier, en Russie où, au sein de cénacles illuministes constitués dans la haute aristocratie cosmopolite du pays autour de Catherine II, les spéculations ésotériques de toutes sortes furent marquées par le message de Saint-Martin. N'oublions pas le caractère universel du français dans la haute société européenne de l'époque : curieusement, c'est même par ses traductions françaises que Saint-Martin fit de nouveau connaître Boehme, alors largement oublié.

Peu à peu, on en vient à ne voir le RER qu'à travers le prisme – déformant ou éclairant ? – non tant de la doctrine de Martinès, finalement peu connue, que de celle de Saint-Martin, bien plus largement diffusée dans les cercles érudits. Ainsi, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on entendait aussi par « martinistes » les francs-maçons du RER ! Il reste naturellement un dernier sens, résolument moderne. Il réfère à l'Ordre martiniste, formé par Papus

(alias le Dr Gérard Encausse) vers 1887-1981, à partir de filiations alléguées remontant à Saint-Martin mais en réalité tout à fait illusoires. Le point important reste que Papus, en créant cette para-maçonnerie – et peut-être cette contre-maçonnerie ? – l'avait placée sous le patronage peut-être abusif mais en tout cas sincère du Philosophe Inconnu. Brouillon mais passionné, Papus publia nombreux d'ouvrages – aux thèses souvent très discutables – en particulier sur Martinès, Saint-Martin et la franc-maçonnerie en général. Il acheva sans doute de tout confondre dans l'esprit de beaucoup de lecteurs<sup>1</sup>.

Retenons que Saint-Martin n'a jamais profondément adhéré à la franc-maçonnerie et qu'après s'être retiré de l'ordre coën, il n'a jamais créé lui-même ni aucun rite maçonnique, ni une quelconque société initiatique. Dans l'un de ses ouvrages méconnus, *Mon livre vert*, il avait bien précisé sa position en la matière : « Les personnes qui ont du penchant pour les établissements et les sociétés philosophiques, maçonniques et autres, lorsqu'elles en retirent quelques heureux fruits, sont très portées à croire qu'elles le doivent aux cérémonies et à tout l'appareil qui est en usage dans ces circonstances ; mais avant d'assurer que les choses sont ainsi qu'elles le pensent, il faudrait aussi avoir essayé de mettre en usage la plus grande simplicité et l'abstraction entière de ce qui est forme. Et si alors on jouissait des mêmes faveurs, ne serait-on pas fondé attribuer cet effet à une

1. En 1899, il publierà notamment un livre dont le titre est à cet égard tout un programme : *Martinisme, willemozisme, martinisme et franc-maçonnerie*. On peut regretter que la suggestion formulée jadis par R. Amadou n'ait pas eu de grand écho : réservé le mot de « martinisme » à la doctrine et aux pratiques de Martinès de Pasqually, qualifier de « saint-martinienne » la pensée propre de Saint-Martin et n'employer le mot « martinisme » que pour la création papusienne opérée sous l'égide des deux précédents... et n'appliquer enfin aucun de ces vocables à la maçonnerie rectifiée !

autre cause, et à se rappeler que notre grand maître a dit : Partout où vous serez assemblés en mon nom, je serai au milieu de vous ? ».

Vers la fin de sa vie, il décrivait ainsi ce que Papus nommera, assez joliment, « la voie cardiaque » du Philosophe Inconnu.

À son corps défendant, peut-être, Saint-Martin a néanmoins marqué d'un sceau profond, sinon les formes et les rituels – parfois sophistiqués à l'extrême – et l'organisation, du moins l'esprit du RER.

Au fond, plutôt que d'opposer la voie intime de Saint-Martin à la lourde théurgie de son premier maître Martinès ainsi qu'à la méticuleuse construction rituelle de son ami Willermoz, c'est à les conjuger toutes qu'il convient de s'efforcer, car ces trois approches, que l'on pourrait juger trop dissemblables et d'apparences parfois presque opposées, désignent un parcours spirituel qui conduit bien à rechercher, comme le dit expressément l'instruction morale du grade d'apprenti du RER, « cette lumière [qui] est le premier vêtement de l'âme. »

## Chapitre V

### HEURS ET MALHEURS DE L'ORDRE RECTIFIÉ (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> SIÈCLE)<sup>1</sup>

Au temps de son « Âge d'or », soit pendant la décennie qui a précédé la Révolution française, le RER est resté en France un système maçonnique relativement confidentiel. Du reste, le formidable plan adopté à Lyon en 1778, découvrant l'Ordre en Provinces, Grands Prieurés et Préfectures, décrivait un réseau impressionnant de loges et de chapitres dont seule une infime partie exista vraiment.

#### I. – Le Régime rectifié avant la Révolution

Pour ne s'en tenir qu'aux « Trois Provinces de France », l'Auvergne (II<sup>e</sup> Province), l'Occitanie (III<sup>e</sup> Province) et la Bourgogne (V<sup>e</sup> Province)<sup>2</sup>, on ne compte au mieux qu'une douzaine de loges bleues ayant réellement fonctionné au XVIII<sup>e</sup> siècle. Perçu comme un système maçonnique étranger – en l'occurrence allemand –, le RER avait dû immédiatement

1. Rappelons que la somme, copieuse et touffue, mais toujours indépassable malgré ses parts pris parfois irritants, sur l'histoire générale du RER, demeure le travail imposant de R. Le Forestier, *La Franc-Maçonnerie templière et occitane aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Aubier, 1970, reprint 1987, 2 vol.

2. Pour cette dernière, ses limites dépassaient le cadre national puisqu'elles s'étendaient aux Pays-Bas autrichiens (la Belgique actuelle) et à l'Helvétie.